



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGE DU BUDGET

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 24 septembre 2015
N° 448

INVITATION PRESSE

Michel SAPIN,
ministre des Finances et des Comptes publics

et

Christian ECKERT,
secrétaire d'Etat chargé du Budget

visiteront le pôle déconcentré de régularisation
des avoirs détenus à l'étranger de Saint-Germain-en-Laye

Lundi 28 septembre
22, boulevard de la paix - Saint-Germain-en-Laye

9 h 45 **arrivée des ministres et début de la visite**
10 h 30 **point presse des ministres**

Depuis le 1er juin 2015, 7 pôles interrégionaux ont été créés pour renforcer le dispositif du STDR (Service de traitement des déclarations rectificatives, qui permet aux contribuables détenant des avoirs à l'étranger qui n'étaient pas déclarés de régulariser leur situation). Ils sont situés à Paris, Vanves, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Bordeaux, Lyon et Marseille. Ces pôles déconcentrés de régularisation sont compétents pour traiter les dossiers dont les avoirs non déclarés à l'étranger sont d'un montant inférieur ou égal à 600 000 euros. Ces dossiers peuvent leur être adressés par le STDR situé dans le 19^e arrondissement de Paris, ou par les contribuables concernés directement ou par l'intermédiaire d'un avocat conseil. Le pôle de Saint-Germain-en-Laye est compétent pour les dossiers des contribuables habitant dans les Yvelines, le Val d'Oise, l'Essonne et la Seine-et-Marne.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy
01 53 18 33 80

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13
Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04